

DISCO PARTY

UNE FÊTE COMME EN DISCOTHÈQUE FAVORISANT LE LIEN SOCIAL

A la question "Où a-t-on envie d'aller pour s'amuser, faire des rencontres et se faire plaisir, retrouver des sensations de sa jeunesse?" la réponse a été : "En discothèque !".

Ce projet consiste donc en l'organisation du premier évènement festif à Reims après la crise sanitaire: une Disco Party dans une discothèque (l'Atrium) rémoise réputée. L'idée était d'offrir les conditions favorables à des échanges, des rencontres et des rapprochements grâce à la danse sur la piste (slow et un quart d'heure américain). Un espace bar et des espaces étaient aménagés (banquettes autour d'une table) pour faire plus ample connaissance autour d'un verre. Cette fête a eu lieu un jeudi de 14 heures à 17 heures et, bien que ce n'était pas en pleine soirée, c'était tout comme être en boîte. Les participants se sont habillés, maquillés, se sont fait beaux et ils avaient envie de plaire.



Reims.fr

Reims (51)

Ville Membre depuis 2020

OBJECTIFS :

- Permettre aux seniors de (re) sortir de chez eux après la période de crise sanitaire, et d'avoir une activité plaisir.
- Favoriser le lien social, la rencontre, au travers du divertissement grâce à la danse thérapie, à l'activité physique, au bien-être.
- Permettre de profiter d'un lieu habituellement fréquenté par une population jeune, identifié comme un lieu festif.

PRATIQUE :

- Organiser une fête en mettant à disposition un lieu avec des DJ, des boissons, des canapés, de quoi prendre des photos, des personnels de bar.
- Communiquer autour de l'action grâce à la newsletter et des ateliers participatifs.
- Evaluer le projet grâce aux appels, aux visuels communiqués par la direction de la communication.
- Coût du projet : 5 500€.

PROFITER D'UN LIEU ET DES SERVICES FESTIFS

Le thème de la Disco Party fut choisi pour plusieurs raisons. D'une part, à la demande des participants car certains ne voulaient pas être soumis qu'à la danse de couple. Et d'autre part, la volonté était de leur proposer un flash back vers leur jeunesse.

Il a fallu ensuite trouver le lieu adapté pour danser, accessible PMR (locaux et sanitaires), avec un parking privatif à proximité des transports en commun. Une prise de contact a été faite avec la responsable BtoB de la discothèque pour définir la prestation : boissons (sans alcool gratuites, autres - notamment Champagne - payantes), petits fours offerts, choix des goodies années disco, photobooth pour prises de vue (selfies des participants) et impression gratuite pour qu'ils repartent avec un souvenir (pas de nombre limite par personne), deux DJ à disposition, personnels de bar, navette dédiée, prestation vestiaire offerte, Protection Civile pour la sécurité des personnes...

Chaque participant inscrit a reçu un message d'invitation et était accueilli individuellement avec la liste des invités. Ils ont pu demander des morceaux particuliers aux DJ en lien avec le thème de l'après-midi.



UN MOMENT MUSICAL PENSÉ POUR TOUS

Pour certaines personnes, cet évènement festif était également la première "sortie" de divertissement/loisirs depuis deux ans, il a permis aux couples, aux groupes d'amis de partager et de profiter d'un moment festif et léger, à des personnes isolées de se rencontrer, d'échanger, de danser ensemble et de s'amuser.

Il a été en effet mis en place suite aux retours de personnes qui avaient participé au thé dansant (2019) et mettaient en évidence que cette formule de danse de salon n'est pas adaptée aux personnes seules (veuf/ves ou divorcées ou non) qui ont pu se sentir frustrées. C'est aussi un moyen de pouvoir courtiser comme dans sa jeunesse en discothèque avec des slows. La pénombre et les jeux de lumière créaient une ambiance propice au lien et à la rencontre.

L'objectif est de pérenniser cette action qui a lieu une fois par an en changeant de thématique musicale : certains ont demandé pour les prochaines fois de la musique plus rock n' roll, d'autres des musiques actuelles.



APPEL À CONTRIBUTION

Si, comme la ville de Reims, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part : contact@rfvaa.com

